



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"FLAUBERT : TOUT AU DEBUT" PAR
L'ASSOCIATION LA COMPAGNIE CLARANCE A
LA SALLE ROBERT LOUIS DE COEUR DE VILLE
LE SAMEDI 23 OCTOBRE 2021 A 15H30**

**DÉCISION N° DM-21-281
EN DATE DU 02 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-486 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association La Compagnie Clarance représentée par Madame Dorothee Rascon, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 25 rue Lantiez – 75017 PARIS, le samedi 23 octobre 2021 à 15h30 à la salle Robert Louis de Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association La Compagnie Clarance représentée par Madame Dorothee Rascon, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 25 rue Lantiez – 75017 PARIS un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Flaubert : tout au début », le samedi 23 octobre 2021 à 15h30 à la salle Robert Louis de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à sept cent trente-neuf euros (739 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210802-lmc1H8755H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/08/2021
Date de Publication : 02/08/2021